

Compte rendu

L'an deux mille quatorze, le 27 novembre à 18 heures, le bureau du syndicat mixte du Pays et de préfiguration du Parc naturel régional de la Baie de Somme, convoqué le 21 novembre 2014, s'est réuni au centre d'hébergement Communautaire de l'Abbeillois.

Etaient présents : Nicolas DUMONT, Annie-Claude LEULIETTE, Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, Claude JACOB, Fabrice FRION, James HECQUET, Claude HERTAULT, Jean-Marie HÉMERLÉ, Bernard DAVERGNE, Guy Hazard, Pascal LEFEBVRE, Mathieu DOYER, Michel BOUTIN, Gilles CROIZÉ.

Etaient excusés : Gilbert MATHON, Stéphane HAUSSOULIER, Emmanuel MAQUET, Patricia POUPART, Éric MOUTON.

Monsieur le Président désigne Pascal LEFEBVRE en qualité de secrétaire de séance et indique que dans le compte rendu du 22/09/2014 a été omise la Vice-présidence de M. Eric MOUTON. Il sera donc rectifié en ce sens.

Monsieur Dumont propose de commencer par le point n°6 (questions diverses) de l'ordre du jour.

6/Questions diverses :

- Impression des Atlas paysagers

Ayant été informé du fait que certaines communes considéraient que le coût de l'impression était élevé, N. DUMONT rappelle que lors du Bureau du 28/11/2013, il a été décidé de diminuer le nombre d'exemplaires pris en charge par le Syndicat en le fixant à 50 (dont 30 remis à chaque commune). Dans les conventions signées avec les communes, il est notamment précisé que Baie de Somme 3 Vallées prend en charge l'édition de quelques livrets et met en téléchargement l'atlas sur son site internet. La commune, en cas de besoin, assure à ses frais l'impression des livrets supplémentaires. Nicolas DUMONT rappelle également que le Syndicat est engagé dans une démarche de dématérialisation.

- Foire Agricole d'Abbeville

Nicolas Dumont fait état d'un courrier émanant de la FDSEA relatif à l'organisation de la foire agricole d'Abbeville les 13 et 14 juin 2015. Il propose de réserver un stand pour cette manifestation afin que Baie de Somme 3 Vallées puisse présenter ses projets. Le coût reste à fixer, entre 1500 et 2500 €.

N. DUMONT propose d'examiner le point n°3.

3/Conventions à intervenir avec Maisons Paysannes du Pays de Somme et le CAUE80

Il demande à Brigitte LEVASTRE de commenter les conventions dont chacun a pu prendre connaissance.

- Vu les statuts du Syndicat mixte du Pays et de préfiguration du PNR de la Baie de Somme
- Vu la délibération du Comité Syndical en date du 12 juin 2014 donnant délégation au Bureau pour approuver les conventions nécessaires à la mise en œuvre de ses actions.
- Considérant l'intérêt de nouer un partenariat pérenne avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Somme.
- Vu le projet de convention présenté

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Le bureau décide :

- d'adopter à l'unanimité la convention à intervenir avec le CAUE de la Somme, annexée à la présente délibération
- d'autoriser M. le Président à la signer

- Vu les statuts du Syndicat mixte du Pays et de préfiguration du PNR de la Baie de Somme
- Vu la délibération du Comité Syndical en date du 12 juin 2014 donnant délégation au Bureau pour approuver les conventions nécessaires à la mise en œuvre de ses actions.
- Considérant l'intérêt de nouer un partenariat pérenne avec Maisons Paysannes du Pays de Somme
- Vu le projet de convention présenté

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Le bureau décide :

- d'adopter à l'unanimité la convention à intervenir avec Maisons Paysannes du Pays de Somme, annexée à la présente délibération
- d'autoriser M. le Président à la signer

M. le Président remercie les membres du Bureau et propose de passer au 1^{er} point de l'ordre du jour.

1/Information sur le Contrat Régional d'Objectif par Michaël Perraud – Directeur des relations avec les territoires, de l'aménagement et du logement du Conseil Régional de Picardie

Le président donne la parole à Michaël PERRAUD, Pascale SINGLE et Laurence MOIGNET qui se présentent tout d'abord aux membres du bureau avant de détailler le Contrat Régional d'Objectif pour 2014 - 2017.

La présentation réalisée est annexée au présent compte rendu.

Nicolas DUMONT remercie vivement l'équipe pour cette intervention et demande à Christine VANHEE de présenter l'organisation du festival des orgues 2015.

4/Organisation du Festival des orgues 2015

L'action a pour objectifs de valoriser le patrimoine, de diversifier l'offre musicale sur le territoire et de développer l'offre culturelle en milieu rural.

Mme VANHEE indique que le festival aura lieu en octobre les 2^{ème} et 3^{ème} week-ends, période creuse en terme de grand évènement culturel. Les communes de Bellancourt, Rue, Crécy-en-Ponthieu, Ailly le Haut Clocher et Argoules (Abbaye de Valloires) seront concernées pour la 1^{ère} édition.

Les lieux ont été sélectionnés par Adrien LEVASSOR, Directeur Artistique (professeur au conservatoire de l'Abbevillois) en fonction de la qualité des orgues.

Le programme comportera des animations autour des orgues et des concerts avec des artistes de renommée internationale.

L'enveloppe à consacrer à ce projet s'élève à 40 000 € environ.

2/Préparation du débat d'orientation budgétaire 2015 : présentation du programme d'actions du syndicat mixte

Nicolas Dumont donne la parole à Madame LEVASTRE pour présenter les actions nouvelles ou reconduites pour 2015.

Madame LEVASTRE commente rapidement le document distribué.

Monsieur DUMONT propose aux membres du bureau de lui faire parvenir au plus vite les différentes remarques sur ce dossier.

5/Information sur l'appel à projet national « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »

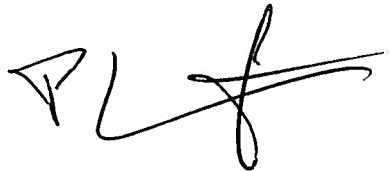
Le président indique que Baie de Somme 3 Vallées a manifesté son souhait de répondre à l'appel à projet en faisant acte de candidature.

Le dossier de candidature sera transmis à chacun, sur demande.

Nicolas DUMONT demande à M. JACOB, Président de la Communauté de Communes de la Région d'Hallencourt de bien vouloir faire délibérer son établissement sur la détermination du périmètre de SCoT.

Aucune autre question n'étant soulevée, Nicolas Dumont lève la séance à 20h20.

Le secrétaire de séance,
Pascal LEFEBVRE



Le Président,
Nicolas Dumont

